

ACTIVITE : _____

DATE D'INSCRIPTION : _____

DATE DE VALIDATION : _____

Saisie Base de Données Excel

Saisie Base de Données Ok

FEUILLE D'INSCRIPTION

Saison : _____

◆ ADHERENT

PASS SANITAIRE COVID-19

Nom et Prénom : _____

Date de naissance : _____ Masculin Féminin

Nom du Responsable Légal : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Mobile : _____

Adresse mail : _____ @ _____

Numéro de Licence : _____

Couleur de la Ceinture :

Blanche	Blanche 1 Liseré	Blanche 2 Liserés	Blanche / Jaune	Jaune	Jaune / Orange
Orange	Orange / Verte	Verte	Bleue	Violette	Marron

◆ Droit à l'image et Protection des données :

Autorisons la Maison Pour Tous de Suippes N'autorisons pas la Maison Pour Tous de Suippes

A utiliser les images fixes ou animées, audiovisuelles ou du multimédia prises au cours d'activités.

Dans le cadre de nos relations, vos coordonnées mail figurent actuellement dans notre base de contacts.

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur depuis le 25 mai 2018 au sein de l'Union Européenne.

Nous vous confirmons que la Maison Pour Tous – MJC de Suippes assure la protection de vos données personnelles et que celles-ci ne sont pas communiquées à un tiers. Ces données ne seront utilisées que pour notre communication interne et/ou à but statistique.

Concernant vos données, vous pouvez à tout moment les modifier, demander leur suppression de notre base de contacts en nous contactant à l'adresse suivante : mpt51@wanadoo.fr

◆ Modalités de règlement :

Toutes les inscriptions se feront auprès de la secrétaire MPT aux horaires d'ouverture du bureau à partir de septembre. Tout adhérent devra être inscrit avant le début des activités MPT.

Chaque fiche d'inscription est individuelle et devra être obligatoirement accompagnée du règlement de l'adhésion, éventuellement de son paiement, d'un certificat médical et pour les enfants d'une photo d'identité. En dehors du salon des associations, aucune inscription ne sera prise en charge par les animateurs. **L'accès à l'activité ne sera autorisé que si la pré-inscription a été réalisée au préalable.**

Dans le cas d'un règlement avec les Chèques ANCV, Coupons Sports ou Passeports Loisirs, seule la cotisation pourra profiter de ce mode de règlement, l'adhésion devra être réglée avec un autre mode de règlement (chèque bancaire ou espèces). **Attention, les Passeports Loisirs ne seront plus acceptés par notre structure, passé la date du 01 novembre de l'année en cours.** Tout paiement par bon ne peut bénéficier d'un remboursement.

Les règlements en espèces donneront lieu à établir un reçu. Les chèques seront libellés à l'ordre de la « Maison Pour Tous de Suippes ».

Possibilité de règlement échelonné au maximum sur 4 dates. Nous consulter pour connaître les modalités
 Tout adhérent souhaitant arrêter son activité après 2 essais, devra venir au secrétariat de la MPT pour signaler sa décision et **reprendre sa cotisation avant la 3^{ème} séance**, au-delà de cette date, toute activité commencée sera due et ne pourra être remboursée. L'Adhésion à l'association reste acquise.

Au-delà des 2 périodes d'essai, si pour des **raisons médicales ou professionnelles** vous ne pouvez poursuivre votre activité, les séances non effectuées peuvent être remboursées, sur présentation :

- D'un certificat médical - D'une attestation de votre employeur.

La prise en compte de votre demande sera effective à la date de réception de votre courrier, accompagné du justificatif. Le remboursement se fera au prorata du nombre de mois non effectué (tout mois commencé est dû). Le montant de l'adhésion est acquis à la MPT.

◆ **SIGNATURE :**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et l'accepte.

Date et Signature :

◆ **ACTIVITE**

Ne rien inscrire ci-dessous merci

COTISATION : _____ € + ADHESION MPT : _____ € TOTAL : _____ €

◆ **PIECE A JOINDRE :**

Donné le :

Photo d'identité (uniquement pour les enfants)

Pass Sanitaire Covid-19

Attestation de l'état de santé pour les séances d'essai

Certificat médical obligatoire pour toute activité sportive (ou photocopie de moins de 3 ans)

◆ **REGLEMENT**

En cours

Soldé

	Bon MSA	Passeport Loisir	Espèces	Chèque	Nom du titulaire du chèque/bon/passeport	Date Dépôt
Versement intégral						
1 ^{er} versement						
2 ^{ème} versement						
3 ^{ème} versement						